**SAS SAVOIR FER D'ALBRET**

Lieu dit Mâle

47600 NERAC

Tél portable : 06 03 27 13 46

Email : savoirfer.albret@gmail.com

MAIRIE DE NERAC

1, Place général de Gaulle

47600 NERAC

Commercial : Administrateur

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00514	03/10/2024	CL0085	02/11/2024	Virement	

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	<u>Plan pierre:</u>	1,00		75,00		75,00	20,00
	<u>Taille de pierre 300 x 300 x 600 mm.</u>	1,00		1 750,00		1 750,00	20,00
	• Percement DIAM 65 profondeur 40 mm.						
	<u>Palettisation:</u>	2,00		30,00		60,00	20,00

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Les marchandises vendues sont réputées sans vices cachés, si toutefois, indépendamment de notre volonté, et hors garantie constructeur, il survenait un vice caché. Vous pouvez bénéficier de mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité (Décret N°2002-946 du 29.06.2022) pendant 2 ans pour les matériels neufs, et 6 mois pour l'occasion. Vous pouvez consulter les articles L217-1 à 217-32 du code de la consommation pour connaître vos droits et la mise en oeuvre de cette garantie légale de conformité

Conditions de règlement : pas d'escompte pour règlement comptant

Toute somme non payée à la date prévue sera productrice de plein droit et sans mise en demeure préalable d'intérêts égal à 3 fois le taux d'intérêt légal (art 21 loi 2008-776 du 4 août 2008), ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 € prévue à l'article L-441-6 du Code du Commerce.

Assurance Décennale : Cie AXA - N° de police : 2089640904 BATISSUR

Pour validation du devis, versement d'un premier acompte de 40 % à la signature, 40% au commencement de la fabrication et le solde à la livraison.

Règlement par virement à notre compte CCM de Nérac

IBAN : FR76 1027 8022 5300 0202 9960 251

BIC : CMCIFR2A

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 885,00	377,00

Total HT	1 885,00
Total TVA	377,00
Total TTC	2 262,00
Acomptes	0,00
Net à payer	2 262,00 €

CENTRE SAMAZEUILH
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES N° 35 DU LOT 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

**TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE SAMAZEUILH- REAMENAGEMENT
 LOT 3 FERRONNERIE- SERRURERIE MENUISERIES METALLIQUES:
 M.A.P.A. N° 2020/8411Z/ W-SAMAZEUILH-10-12lots**

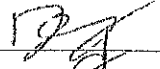




C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : consultation envoyée le 11 septembre 2020 publiée Sud-ouest du 16/09/20
 Mise en ligne sur le profil acheteur et le site internet de la Commune
- Date et heure limites de réception des offres :lundi 02 novembre 2020 à 14h
- montant estimé : 1 525 135.00 € H.T.

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Lors de sa réunion en date du 27 novembre 2024, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée par mail en date du 20 novembre 2024, était composée ainsi :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire/Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	Excusé
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	Absent
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal délégué	
M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
J. Philippe LABATUT	D.S.T. Excu ^s
Annie SEILLAN	Service Juridique Wef
Marine MERLE	Maîtrise d'œuvre Excu ^s

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le quorum est atteint :

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA ~~peut~~ ^{NON} ~~ne peut pas~~ ^{OUI} valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Objet de la séance - travaux complémentaires N° 33 du lot 3

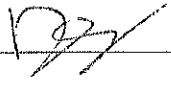
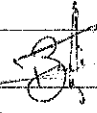
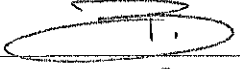
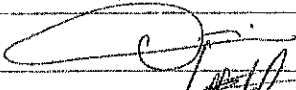
La modification en cours d'exécution du lot 3 (menuiseries extérieures-serrurerie), objet de la présente, porte sur la fourniture et le percement des pierres du soubassement de la pergola dans la cour d'honneur, selon devis N°DE00514 en date du 03 octobre 2024, d'un montant de 1 885,00€ H.T

La pose sera assurée par la S.A.R.L. COLAS.

Décision relative aux travaux complémentaires du lot 1 maçonnerie

Résultat des votes : § Pour : 5 § Contre : 0 § Abstentions : 0

G - Signature des membres de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excu ^s
Patrice DUFAU	
T. BOZZELLI	
E. BUSQUET	
N. GREGOIRE	Absenti
P. GOUJON	Excu ^s
M. Hugues DAVID	
M. Daniel ESSERTEL	